

CENTRE DE CAYENNE

Sortie interdite

NOTE SUR LE DESENCLAVEMENT
DU SECTEUR EST
DU PERIMETRE DE CRIQUE TOUSSAINT
(SINNAMARY)

- PROPOSITION DE TRACE DE PISTES -

B. BARTHES
Agropédologue

DECEMBRE 1989

Convention entre le Conseil Régional de la Guyane
et l'Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération (ORSTOM)



Fonds Documentaire ORSTOM



010013043

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B*13043 Ex: 1

1. ENCLAVEMENT DE LA PLAINE.

La prospection de 1988 (BARTHES, 1988) sur le périmètre de Crique Toussaint à Sinnamary a montré la présence de terrains à bonne fertilité physico-hydrrique à l'Est de la piste actuelle, dans la plaine. (la fertilité chimique est généralement basse pour la plupart des sols de Guyane, et ne constitue pas un facteur discriminant; seule importe la fertilité physico-hydrrique, qui est fonction de l'équilibre air/eau au fil des saisons, sachant qu'il ne faut ni trop d'eau, ni trop peu)

Ces "bons" terrains de plaine, qui couvrent au total une cinquantaine d'hectares, restent actuellement sous forêt (ils sont situés au-delà de la limite de la défriche). Le piémont qui borde la piste actuelle à l'Est étant très humide et comptant de nombreux bas-fonds, les sols à vocation agricole situés au-delà sont difficilement accessibles pour l'instant.

L'ouverture d'une (ou plusieurs) piste permettrait de désenclaver ce secteur, en préalable à une mise en valeur agricole. On signalera que les abattis, actuels et surtout anciens, sont fréquents dans cette zone, ce qui confirme son intérêt.

2. DES TERRAINS A VOCATION AGRICOLE.

La plaine comprend plusieurs types de terrains, de fertilité variable:

* des terrains sur sables fins (barres pré littorales et bas-fonds adjacents), dont la qualité dépend de l'engorgement:

- les sols brun-jaune (environ 45ha), n'étant pas sujets à l'excès d'eau, ont une vocation agricole marquée;
- les sols blancs sableux (podzols) et gris sableux (hydromorphes), toujours situés dans des zones de pente très faible à nulle, sont engorgés de longs mois, voire toute l'année, et leur fertilité est très médiocre;

* des terrains sur argile ancienne, près de la Crique Toussaint, plats et d'altitude faible le plus souvent, donc inondés une bonne partie de l'année;

* des terrains sur sables grossiers (cordons), généralement podzolisés (sables blancs) et souvent sujets à l'engorgement; leur fertilité est assez basse, mais les plus sains d'entre eux semblent relativement prisés par les agriculteurs traditionnels (abattis itinérant), comme on a pu le constater à Conneau sur des milieux analogues;

1ha environ de ces terrains sur sables grossiers montre un sol brun sableux, déjà appauvri mais très sain, assez favorable;

* des terrains sur pointements de socle abrasé, dont la qualité est conditionnée par la profondeur du drainage interne:

- sur 4ha, près de la savane Diédon, une remontée de socle affleure entre les sédiments, avec un drainage vertical profond; cette dynamique de l'eau détermine une fertilité satisfaisante;

- les autres pointements de socle de la plaine portent des sols à drainage vertical peu profond, souvent hydromorphes; leur aptitude culturale est donc faible.

Dans l'ensemble, c'est une cinquantaine d'hectares de terrains à bonnes propriétés physico-hydriques qui se distribuent dans la partie basse du périmètre. Ils sont généralement situés à mi-chemin entre la piste actuelle et la Crique Toussaint, plus exactement entre le piémont et la terrasse basse argileuse bordant cette Crique.

Pour l'essentiel, il s'agit de sols brun-jaune des barres pré littorales (à sables fins), qui sont situés sur des buttes (=barres) peu élevées, allongées plus ou moins parallèlement à la piste.

Du fait d'un drainage interne profond et d'une pente qui n'est jamais complètement nulle, ces sols ne sont qu'exceptionnellement gorgés d'eau en surface, ce qui leur assure une portance très satisfaisante. Dans ces conditions, les chemins d'exploitation peuvent être à même le sable.

3. PROPOSITION DE TRACE DE PISTES.

Nous proposons deux pistes pour permettre d'accéder aux zones précédemment évoquées:

* A l'entrée du périmètre, au moment où la piste actuelle commence à monter sur le plateau, la première bretelle d'accès à la plaine file vers l'Est/Nord-Est sur 660m (dont 460m de défriche), traversant plusieurs zones basses (passages busés) séparées de buttes peu élevées.

Elle tourne ensuite vers le Sud/Sud-Est, pour prendre sur environ 830m une direction plus ou moins parallèle à la piste actuelle; sur ce tronçon, elle reste principalement sur des buttes, mais coupe deux rivières.

Enfin, dans sa dernière partie, elle file à l'Est sur 230m, en restant sur les buttes.

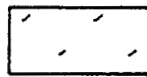
Cette bretelle de 1.720m, dont 1.260m sous forêt (localement secondaire et très claire), permet l'accès à une trentaine d'hectares de bons terrains, et désenclave notablement la partie basse du périmètre.

PERIMETRE DE CRIQUE TOUSSAINT:

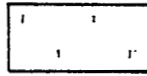
PROPOSITIONS DE TRACES DE PISTES POUR DESENCLAVER LA PLAINE

Echelle: 1/10.000e (1cm = 100m).

*** SOLS SUR SOCLE OU POINTEMENTS DE SOCLE :**



Sols minces, à drainage vertical peu profond. Fertilité moyenne à basse (réserves hydriques limitées; en situation de pente, sensibilité à l'érosion après déforestation).

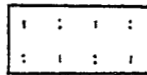


Sols épais, à drainage vertical profond; situation de pente faible ou nulle. Fertilité élevée.

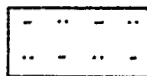


Colluvions de bas de pente. Fertilité mal connue (excès d'eau probable).

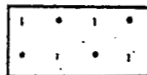
*** SOLS SUR ALLUVIONS :**



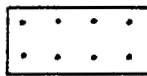
Sols brun-jaune à sables fins; situation de pente légère. Fertilité élevée.



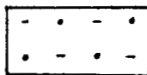
Sols sur sables fins à excès d'eau temporaire ou permanent; pente très faible à nulle, ou bas-fond. Fertilité faible à nulle.



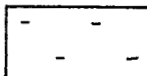
Sols bruns ou brun-jaune à sables grossiers (cordons); situation de pente légère. Fertilité moyenne (réserves hydriques souvent modestes).



Sols blancs à sables grossiers (podzols sur cordons); situation de pente très faible à nulle. Fertilité basse (faibles réserves hydriques).



Sols hydromorphes de piémont, à sables grossiers; situation de bas-fond. Fertilité faible à nulle (excès d'eau).

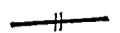


Sols sur argile marine ancienne; situation de terrasse basse. Fertilité faible à nulle (excès d'eau, texture lourde).

NOTE: la fertilité ci-dessus évoquée est la fertilité physico-hydrique, qui a trait à l'équilibre air/eau dans le sol.



Propositions de tracé de pistes.



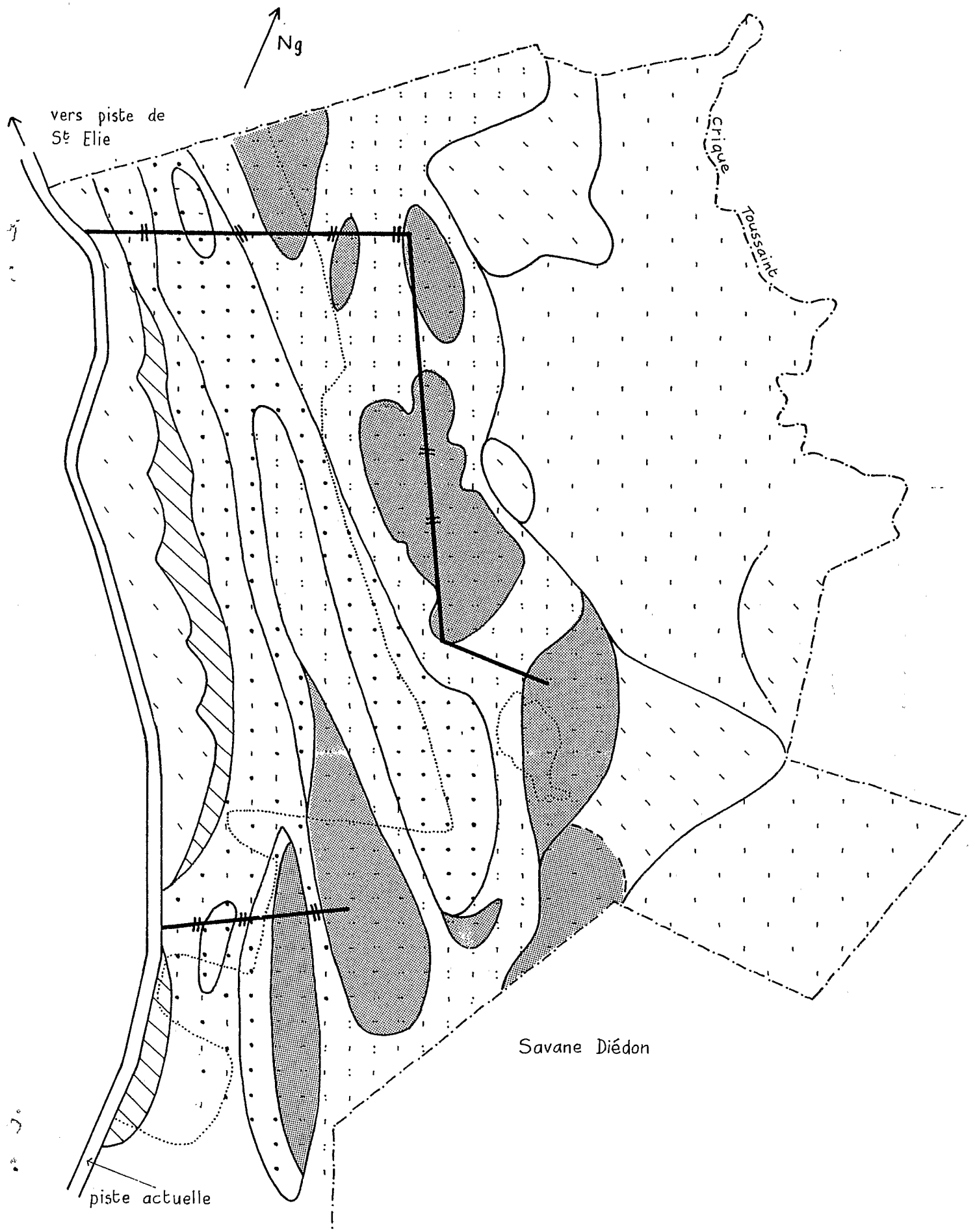
Principaux passages busés à prévoir.



Limites des secteurs déforestés.



Terrains à désenclaver en priorité (bonne fertilité physico-hydrique).



Ng

vers piste de
St Elie

Crique

Toussaint

Savane Diédon

piste actuelle

* Environ 1.500m après l'entrée dans le périmètre, au moment où la piste actuelle est descendue du plateau pour enjambrer un talweg (très incisé dans le paysage), la deuxième bretelle file vers le Nord-Est sur 380m (dont 200m défrichés).

Elle traverse plusieurs bas-fonds, le premier assez large, et permet l'accès à deux buttes portant plus d'une quinzaine d'hectares de sols à bonnes propriétés (ces buttes portent des traces d'une occupation assez récente).

Au total, ces deux bretelles de 1.720 et 380m désenclavaient la plus grande partie des sols à bonnes potentialités de la plaine.

Une petite zone de quelques hectares subsiste plus au Sud, à l'Ouest de la Savane Diédon, mais sa faible étendue ne semble pas justifier une bretelle particulière (elle est seulement séparée par une crique de la première butte à laquelle on accède par la deuxième bretelle).

4. OPPORTUNITE DE DESENCLAVER LA PLAINE.

Nous avons vu qu'il existe de bons terrains dans la plaine, mais que leur accès est contrarié par la présence de bas-fonds longeant la piste actuelle en position de piémont.

Le désenclavement de ces terrains suppose l'ouverture de pistes traversant ces bas-fonds, dont certains sont assez larges. Compte-tenu que les sols à bonnes potentialités couvrent des surfaces d'importance finalement limitée (une petite cinquantaine d'hectares), on peut s'interroger sur l'opportunité d'ouvrir 2,1Km (1,72 + 0,38) de piste d'accès.

En effet, la récente prospection (BARTHES, 1989) a montré qu'il existe à l'Ouest du périmètre actuel, sur collines, environ 80ha de terrains à bonnes potentialités, entièrement sous forêt, dont le désenclavement complet nécessiterait l'ouverture de 2Km de piste. Sachant que cette piste traverserait le fond du périmètre à l'Ouest, qui présente de bons terrains pour l'instant peu accessibles, ce sont finalement près d'une centaine d'hectares qui seraient ainsi valorisables.

Avec 2Km de piste, on peut donc choisir de désenclaver:

- la plaine, à l'Est, dont une cinquantaine d'hectares connaissent une bonne aptitude culturale (barres à sables fins brun-jaune); 650m parcourraient la défriche, le reste étant sous une forêt souvent claire; par ailleurs, plusieurs bas-fonds, plus ou moins larges, seraient à franchir;

les collines, à l'Ouest, dont une centaine d'hectares à vocation agricole (sols sur socle à drainage vertical profond), presque entièrement sous forêt primaire; il faudrait traverser quelques criques, dont la "crique rouge" assez large (une dizaine de mètres), et d'autres souvent encaissées.

La mise en valeur de l'Ouest (intra- ou extra-périmètre actuel) suppose toutefois que, dans le cadre du projet d'alimentation en eau de Sinnamary, le captage de la Crique Toussaint soit effectué en amont du confluent de la "crique rouge".

BIBLIOGRAPHIE:

B.BARTHES, 1988. Cartographie des sols et problèmes d'aménagement du périmètre Crique Toussaint (Sinnamary). ORSTOM Cayenne, 29p.+ coupes et cartes.

B.BARTHES, 1989. Possibilités d'extension du périmètre de Crique Toussaint (Sinnamary). Etude agro-pédologique. ORSTOM-Cayenne, 14p.+ coupe et cartes.

* * * * *